

**MOT DU MAIRE A L'OCCASION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 OCTOBRE 2026**

Chers concitoyens,

Je dois vous avouer que, quatre jours après les manifestations - à l'origine lycéennes - de ce 17 octobre, j'ai eu du mal à trouver mes mots, le seul me venant à l'esprit étant la tristesse.

Oui, la tristesse de voir ce qui, de mon point de vue, devrait être la priorité des priorités de toute action publique, à savoir l'exigence légitime de moyens appropriés à l'instruction de nos enfants, dégénérer en scènes de guérilla urbaine, de pillages, de destructions gratuites, massives, et, forcément, de la répression qui va avec.

Notre chance, à Roquemaure comme dans toutes les communes qui peuvent et veulent encore défendre leur ruralité, est de garder nos enfants à l'abri de ces pitoyables entraînements !

Pour autant, notre combat – dialectique celui-là – pour préserver nos classes et nos écoles continue : le lundi 2 novembre prochain, en compagnie de ma collègue Maire de Mézens, je remettrai à notre Inspectrice d'académie à Gaillac un dossier de données géographiques (population, activités, besoins des communes voisines…) de nature à mettre en perspective de trois à cinq années le besoin d'enseignement de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et préparer déjà la rentrée 2027 - 2028.

Comme vous tous, pensé-je, je refuse catégoriquement que nos enfants soient pris en otages de cette logique de restrictions budgétaires, laquelle n'est rien d'autre que l'illustration de l'incurie et de l'irresponsabilité de ceux qui, depuis de trop nombreuses années, ordonnent les dépenses de l'Etat.

Quant à l'argument de la baisse des effectifs, si cette baisse momentanée à l'échelle du département – où, jusqu'à preuve du contraire, les enfants ne sont pas conçus par l'I.A. ! – conduit au rétablissement de l'évidence nécessaire d'un enseignant par niveau et à l'amélioration des conditions de travail et d'apprentissage de tous, j'ai envie de dire : « Enfin ! Tant mieux ! ».

Dans quelques jours, nous célébrerons nos disparus, puis l'Armistice du 11 novembre 1918 : venez et associez vos enfants de tous âges à cet évènement qui a le double mérite :

- de nous rappeler l'importance de l'Histoire pour une perception plus indépendante et heureuse du présent et de l'avenir :

- de nous montrer, à l'évocation de ceux qui nous ont précédé, le vrai prix de la Paix et de la Liberté !